



# Servirplus

Mon choix pour la vie.



# On vous facilite la vie.

## Placement de professionnels services psychosociaux

Pour les gestionnaires des réseaux de l'éducation et de la santé, remplacer les vacances, les congés de maternité ou les absences requiert bien souvent une gymnastique logistique. La démarche est pourtant essentielle pour assurer la continuité et la qualité des services. C'est là que nous excellons. Servirplus allège votre tâche et celle de votre personnel en vous proposant les services de professionnels psychosociaux compétents et disponibles.

[www.servirplus.qc.ca](http://www.servirplus.qc.ca)

société enregistrée  
**Iso 9001**

# Mon choix pour la vie.

## Professionnels compétents, partout au Québec

Notre équipe compte plus de 600 professionnels partout au Québec. Psychologues, travailleurs sociaux, neuropsychologues, psychoéducateurs, orthophonistes, orthopédagogues, auxiliaires en santé et services sociaux, éducatrices, éducatrices spécialisées, nos employés effectuent des remplacements de courte ou de longue durée, tant dans les écoles publiques et privées, les CRDI et les CSSS. Ils évaluent et interviennent auprès des enfants et des adolescents en difficulté d'apprentissage ainsi que des adultes de tout âge ayant des besoins particuliers.

## Un service impeccable, des taux concurrentiels

- + Pour répondre en tout temps aux besoins de personnel : nous offrons un service rapide et courtois.
- + Pour assurer le professionnalisme : nous exigeons que nos employés soient membres en règle de leur ordre professionnel.
- + Pour garantir que nos façons de faire répondent aux plus hautes normes de qualité, nous sommes certifiés ISO 9001.
- + Pour maintenir le haut niveau d'expertise de nos employés, nous leur offrons un programme de formation complet et renouvelé annuellement, élaboré à partir des besoins professionnels de chaque titre d'emploi.

Et malgré tout, nos taux sont des plus concurrentiels.

## Un statut clair

Tel que la loi l'exige, nos professionnels ont un statut d'employé chez Servirplus et n'exercent donc pas à titre de travailleurs autonomes. Ils sont couverts par une assurance responsabilité professionnelle, ils sont assurés en cas d'accident de travail et leur rendement est évalué de façon rigoureuse et périodique. Les cotisations de l'employeur sont pleinement assumées par Servirplus.